

**CENTRE AIDE ET PRÉVENTION
JEUNESSE DE LÉVIS**

États financiers

Exercice terminé le 31 mars 2023

CENTRE AIDE ET PRÉVENTION JEUNESSE DE LÉVIS

États financiers

Exercice terminé le 31 mars 2023

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 3
État des résultats	4
État de l'évolution de l'actif net	5
État de la situation financière	6 - 7
État des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 19
Renseignements complémentaires	20 - 26

LÉVIS

1610, boul. Alphonse-Desjardins
Bureau 400
Lévis (Québec) G6V 0H1

Téléphone 418 833-2114
Télécopieur 418 833-9983

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
Centre aide et prévention jeunesse de Lévis

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Centre aide et prévention jeunesse de Lévis (l'« organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2023 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2023 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des produits de dons, contributions et d'activités de financement dont il n'est pas possible d'auditer leur exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les livres de l'organisme et nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux produits, à l'excédent des produits sur les charges et à l'actif net.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Lemieux Nolet*¹

LEMIEUX NOLET
comptables professionnels agréés
S.E.N.C.R.L

Lévis (Québec)
Le 12 juin 2023

¹ Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique no A115483

CENTRE AIDE ET PRÉVENTION JEUNESSE DE LÉVIS

État des résultats

Exercice terminé le 31 mars 2023

	2023	2022
Produits		
Subventions et contributions (annexe A)	1 092 098 \$	798 711 \$
Ententes de services (annexe B)	209 761	189 082
Dons et contributions	7 405	31 811
Autres	29 920	8 834
Triptyque (annexe C)	75 930	60 960
Refuge et action itinérance (annexe D)	25 815	15 054
Rose des Vents (annexe E)	111 170	102 354
Triptyque II (annexe F)	66 720	65 705
Logement famille, Carpe Diem et 328 Marie-Rollet (annexe G)	49 388	45 152
Mesures PAII (annexe H)	169 630	-
	1 837 837	1 317 663
Charges		
Salaires	672 642	504 746
Avantages sociaux	103 062	92 535
Sous-traitance	840	4 000
Sous-traitance VCS SRA	172 000	142 764
Déplacements	6 658	4 750
Entretien et réparations	17 858	6 752
Perfectionnement et formation	826	1 801
Publicité	8 702	3 642
Activités clientèle	11 562	5 968
Activités VCS SRA	41 746	33 726
Unité mobile	5 547	6 305
Contribution - Organisme sous contrôle commun	-	20 000
Amortissement du mobilier et équipement	344	264
Amortissement du matériel informatique	2 911	1 408
Amortissement du matériel roulant	5 419	2 304
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(1 020)	(1 020)
Télécommunications	2 941	104
Téléphone mobile	5 553	10 125
Papeterie et dépenses de bureau	15 521	8 799
Loyer	15 600	15 600
Sous-traitance Fiducie volontaire	-	5 683
Visage du logement communautaire	4 541	8 677
Honoraires	25 392	11 686
Intérêts et frais bancaires	3 118	2 556
Triptyque (annexe C)	29 292	18 109
Refuge et action itinérance (annexe D)	21 518	22 472
Rose des Vents (annexe E)	113 569	110 302
Triptyque II (annexe F)	58 711	59 475
Logement famille, Carpe Diem et 328 Marie-Rollet (annexe G)	53 930	51 793
Mesures PAII (annexe H)	169 144	-
	1 567 927	1 155 326
Excédent des produits sur les charges	269 910 \$	162 337 \$

CENTRE AIDE ET PRÉVENTION JEUNESSE DE LÉVIS

État de l'évolution de l'actif net

Exercice terminé le 31 mars 2023

	2023		
	Grevé d'affectations internes (notes 10 et 11)	Investi en immobilisations	Non grevé d'affectations
			Total
Solde au début de l'exercice	311 125 \$	17 480 \$	303 514 \$
Excédent des produits sur les charges	-	(37 704)	307 614
Investi en immobilisations	(74 041)	166 037	(91 996)
Contributions aux réserves (note 11)	10 281	-	(10 281)
Affectation d'origine interne (note 11)	152 000	-	(152 000)
Solde à la fin de l'exercice	399 365 \$	145 813 \$	356 851 \$
			902 029 \$
	2022		
	Grevé d'affectations internes (notes 10 et 11)	Investi en immobilisations	Non grevé d'affectations
			Total
Solde au début de l'exercice	148 844 \$	15 586 \$	305 352 \$
Excédent des produits sur les charges	-	(36 116)	198 453
Investi en immobilisations	-	38 010	(38 010)
Contributions aux réserves (note 11)	10 281	-	(10 281)
Affectation d'origine interne (note 11)	152 000	-	(152 000)
Solde à la fin de l'exercice	311 125 \$	17 480 \$	303 514 \$
			632 119 \$

CENTRE AIDE ET PRÉVENTION JEUNESSE DE LÉVIS

État de la situation financière

31 mars 2023

	2023	2022
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	982 011 \$	741 329 \$
Encaisse réservée	101 630	91 304
Débiteurs (note 3)	33 884	19 321
Subventions à recevoir	138 056	70 253
Frais payés d'avance	921	826
Subvention à recevoir encaissable à moins d'un an	48 744	46 364
	1 305 246	969 397
Subvention à recevoir du ministère de la Culture et des Communications du Québec, 5,07 %, encaissable jusqu'en septembre 2024 par versements semestriels de 25 944 \$ incluant les intérêts	25 303	74 047
Immobilisations corporelles (note 4)	2 741 382	2 672 155
	4 071 931 \$	3 715 599 \$

CENTRE AIDE ET PRÉVENTION JEUNESSE DE LÉVIS

État de la situation financière

31 mars 2023

	2023	2022
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 6)	226 611 \$	154 224 \$
Produits reportés (note 7)	266 117	154 189
Loyers perçus d'avance	7 559	-
Dette à long terme échéant à moins d'un an (note 9)	73 103	74 521
	573 390	382 934
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 8)	1 691 304	1 725 924
Dette à long terme (note 9)	905 208	974 622
	3 169 902	3 083 480
Actif net		
Grevé d'affectations internes (note 11)	399 365	311 125
Investi en immobilisations	145 813	17 480
Non grevé d'affectations	356 851	303 514
	902 029	632 119
	4 071 931 \$	3 715 599 \$

Engagements (note 13)

Au nom du conseil,

 administrateur

 administrateur

CENTRE AIDE ET PRÉVENTION JEUNESSE DE LÉVIS

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2023

	2023	2022
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	269 910 \$	162 337 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	98 665	90 955
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(60 961)	(54 839)
	307 614	198 453
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 14)	109 413	(20 643)
	417 027	177 810
Activités d'investissement		
Encaissement de la subvention du ministère de la Culture et des Communications du Québec	46 364	37 108
Acquisition d'immobilisations corporelles	(167 892)	(18 454)
	(121 528)	18 654
Activités de financement		
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	26 341	142 574
Remboursement de la dette à long terme	(70 832)	(258 351)
	(44 491)	(115 777)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	251 008	80 687
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	832 633	751 946
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	1 083 641 \$	832 633 \$

CENTRE AIDE ET PRÉVENTION JEUNESSE DE LÉVIS

Notes complémentaires

31 mars 2023

1. Statut et nature des activités

L'organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Son objectif est de prévenir la délinquance dans le milieu choisi, en y améliorant la qualité de vie, dans le but d'amener les jeunes et les parents concernés à choisir des moyens plus satisfaisants et plus sains pour leur développement global et individuel.

2. Principales méthodes comptables

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles et des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

De plus, la trésorerie, qui est réservée pour les projets Triptyque, Refuge et action itinéraire et Triptyque II et pour laquelle l'organisme doit obtenir une autorisation de la Société d'habitation du Québec avant d'effectuer un déboursé, est présentée distinctement dans l'actif court terme.

Instruments financiers

Évaluation initiale

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

CENTRE AIDE ET PRÉVENTION JEUNESSE DE LÉVIS

Notes complémentaires

31 mars 2023

2. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre apparentés dépend du fait que cet instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Le coût d'un actif financier ou d'un passif financier issu d'une opération entre apparentés et assorti de modalités de remboursement est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Lorsque l'instrument financier n'est pas assorti de modalités de remboursement, le coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par l'organisme dans le cadre de l'opération.

Évaluation ultérieure

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

	Périodes
Bâtiments	40 ans
Améliorations et rénovations majeures des bâtiments	10 et 25 ans
Mobilier et équipement	5 et 10 ans
Matériel informatique	5 ans
Matériel roulant	5 ans

L'oeuvre d'art est comptabilisée à sa juste valeur.

CENTRE AIDE ET PRÉVENTION JEUNESSE DE LÉVIS

Notes complémentaires

31 mars 2023

2. Principales méthodes comptables (suite)

Dépréciation des actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède leur valeur de remplacement. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa valeur de remplacement.

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Prestation de services

Les produits provenant des ententes de services sont comptabilisés lorsque le service est rendu.

Produits locatifs

Les produits locatifs provenant des contrats de location simple sont comptabilisés de façon linéaire sur la durée de chaque contrat de location.

Ventilation des charges

L'organisme présente plusieurs de ses charges regroupées selon les diverses activités :

- Fonctionnement
- Triptyque
- Refuge et action itinérance
- Rose des Vents
- Triptyque II
- Logement famille, Carpe Diem et 328 Marie-Rollet
- Mesures PAII

À la demande de la Société d'habitation du Québec, seuls les salaires et avantages sociaux administratifs sont ventilés au prorata des heures travaillées pour chaque activité. Les honoraires professionnels sont ventilés selon le travail estimé pour les différentes activités. Les autres charges sont imputées à l'activité auxquelles elles se rapportent.

CENTRE AIDE ET PRÉVENTION JEUNESSE DE LÉVIS

Notes complémentaires

31 mars 2023

3. Débiteurs

	2023	2022
Comptes à recevoir	14 399 \$	15 141 \$
Taxes à la consommation à recouvrer	19 485	4 180
	33 884 \$	19 321 \$

4. Immobilisations corporelles

	Coût	Amortissement cumulé	2023 Valeur nette	2022 Valeur nette
Terrains	127 354 \$	- \$	127 354 \$	127 354 \$
Bâtiments	3 128 872	710 840	2 418 032	2 471 408
Améliorations et rénovations majeures des bâtiments	89 292	5 804	83 488	8 102
Mobilier et équipement	289 782	241 906	47 876	44 814
Matériel informatique	84 199	67 246	16 953	4 880
Matériel roulant	49 050	10 027	39 023	6 941
Oeuvre d'art	8 656	-	8 656	8 656
	3 777 205 \$	1 035 823 \$	2 741 382 \$	2 672 155 \$

5. Emprunt bancaire

L'organisme dispose d'une marge de crédit d'un montant autorisé de 10 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 5 %.

6. Crédoiteurs

	2023	2022
Fournisseurs et frais courus	75 614 \$	63 480 \$
Salaires et vacances	99 863	67 013
Sommes à remettre à l'État	51 134	23 731
	226 611 \$	154 224 \$

CENTRE AIDE ET PRÉVENTION JEUNESSE DE LÉVIS

Notes complémentaires

31 mars 2023

7. Produits reportés

Les produits reportés représentent des subventions reçues au cours de l'exercice destinées à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent ou à remettre à des organismes tiers dans le cadre d'ententes de service. Les variations survenues dans le solde des produits reportés sont les suivantes :

	2023	2022
Solde au début de l'exercice	154 189 \$	185 987 \$
Montants encaissés	628 470	251 173
Montants constatés à titre de produits	(516 542)	(282 971)
Solde à la fin	266 117 \$	154 189 \$

8. Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des subventions reçues pour l'acquisition des bâtiments, du mobilier et équipement, du matériel informatique ainsi que les améliorations et rénovations majeures des bâtiments. Les apports sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les mêmes périodes que les immobilisations corporelles correspondantes.

	2023	2022
Solde de début	1 725 924 \$	1 638 189 \$
Apports de l'exercice		
328 Marie-Rollet	-	131 574
Mobilier et équipements	11 202	11 000
Améliorations et rénovations majeures	15 139	-
Amortissement des apports reportés	(60 961)	(54 839)
Solde à la fin	1 691 304 \$	1 725 924 \$

CENTRE AIDE ET PRÉVENTION JEUNESSE DE LÉVIS

Notes complémentaires

31 mars 2023

9. Dette à long terme

	2023	2022
Emprunt, 5,07 %, remboursable jusqu'en mars 2025 par versements semestriels de 25 944 \$ incluant les intérêts, garanti par la subvention à recevoir accordée par le ministère de la Culture et des Communications du Québec, renégociable en février 2024	94 489 \$	140 360 \$
Emprunt, taux préférentiel majoré de 1,15 %, remboursable jusqu'en septembre 2037 par versements mensuels de 432 \$ incluant les intérêts, garanti par un bâtiment d'une valeur comptable de 649 793 \$, renégociable en décembre 2030	53 679	56 349
Emprunt, 2,38 %, remboursable jusqu'en mars 2051 par versements mensuels de 3 527 \$ incluant les intérêts, garanti par un bâtiment d'une valeur comptable de 1 173 651 \$, renégociable en mars 2026	830 143	852 434
	978 311	1 049 143
Dette à long terme échéant à moins d'un an	73 103	74 521
	905 208 \$	974 622 \$

Les versements en capital sur la dette à long terme à effectuer au cours des cinq prochains exercices, tenant compte du renouvellement des emprunts aux mêmes conditions en février 2024 et en mars 2026, sont : 2024 - 73 103 \$; 2025 - 72 883 \$; 2026 - 26 788 \$; 2027 - 27 508 \$ et 2028 - 28 249 \$

10. Actif net grevé d'affectations internes

ACL 0131 - Triptyque

Des montants de 2 100 \$, 500 \$ et 212 \$ (2022 - 2 100 \$, 500 \$ et 212 \$) ont été transférés de l'actif net non grevé d'affectations pour le Triptyque - restauration à la réserve immobilière, à la réserve mobilière ainsi qu'à la réserve de gestion hypothécaire. L'organisme ne peut utiliser à d'autres fins ces montants grevés d'affectations internes sans le consentement préalable du conseil d'administration et de la Société d'habitation du Québec. Au 31 mars 2023, le solde de l'actif net grevé d'affectations internes pour le Triptyque est de 34 588 \$ (2022 - 31 776 \$).

CENTRE AIDE ET PRÉVENTION JEUNESSE DE LÉVIS

Notes complémentaires

31 mars 2023

10. Actif net grevé d'affectations internes (suite)

ACL 0359 - Refuge et action itinérance

Des montants de 900 \$ et 2 819 \$ (2022 - 900 \$ et 2 819 \$) ont été transférés de l'actif net non grevé d'affectations pour le Refuge et action itinérance à la réserve immobilière et à la réserve mobilière. L'organisme ne peut utiliser à d'autres fins ces montants grevés d'affectations internes sans le consentement préalable du conseil d'administration et de la Société d'habitation du Québec. Au 31 mars 2023, le solde de l'actif net grevé d'affectations internes pour le Refuge et action itinérance est de 26 326 \$ (2022 - 22 607 \$).

ACL 00731 - Triptyque II

Des montants de 2 000 \$ et 1 750 \$ (2022 - 2 000 \$ et 1 750 \$) ont été transférés de l'actif net non grevé d'affectations pour le Triptyque II à la réserve immobilière et à la réserve mobilière. L'organisme ne peut utiliser à d'autres fins ces montants grevés d'affectations internes sans le consentement préalable du conseil d'administration et de la Société d'habitation du Québec. Au 31 mars 2023, le solde de l'actif net grevé d'affectations internes pour le Triptyque II est de 38 458 \$ (2022 - 34 708 \$).

Rose des vents

Le conseil d'administration a affecté en mai 2015 un montant de 12 000 \$ dans le but de remplacer le mobilier des logements de la Rose des vents. L'organisme ne peut utiliser à d'autres fins ces montants grevés d'affectations internes sans le consentement préalable du conseil d'administration. Au 31 mars 2023, le solde de l'actif net grevé d'affectations internes pour la Rose des vents est de 6 034 \$ (2022 - 6 034 \$).

328 Marie-Rollet

Le conseil d'administration affecte annuellement des montants respectifs de 1 000 \$ à la réserve mobilière et immobilière pour le 328 Marie-Rollet dans le but de prévenir les coûts futurs. L'organisme ne peut utiliser à d'autres fins ces montants grevés d'affectations internes sans le consentement préalable du conseil d'administration. Au 31 mars 2023, le solde de l'actif net grevé d'affectations internes pour le 328 Marie-Rollet est de 6 000 \$ (2022 - 4 000 \$).

Autres affectations internes

Le conseil d'administration a affecté des montants de 62 000 \$ dans l'exercice 2021, de 150 000 \$ dans l'exercice 2022 et 150 000 \$ pour l'exercice 2023 pour la réalisation de divers projets. Au cours de l'exercice 2023, l'organisme a utilisé un montant de 74 041 \$. L'organisme ne peut utiliser à d'autres fins ces montants grevés d'affectations internes sans le consentement préalable du conseil d'administration. Au 31 mars 2023, le solde de l'actif net grevé des autres affectations internes est de 287 959 \$ (2022 - 212 000 \$).

CENTRE AIDE ET PRÉVENTION JEUNESSE DE LÉVIS

Notes complémentaires

31 mars 2023

11. Actif net grevé d'affectations internes

La direction de l'organisme ne peut utiliser, au cours des prochains exercices, ces sommes réservées que pour la réalisation de ces projets spécifiques.

Les variations survenues dans le solde de l'actif net grevé d'affectations internes sont les suivantes :

	2023	2022
Réserve immobilière		
Solde au début de l'exercice	44 960 \$	39 960 \$
Affectations de l'exercice	5 000	5 000
Solde à la fin de l'exercice	49 960	44 960
Réserve mobilière		
Solde au début de l'exercice	27 833	22 764
Affectations de l'exercice	5 069	5 069
Solde à la fin de l'exercice	32 902	27 833
Réserve de gestion hypothécaire		
Solde au début de l'exercice	16 298	16 086
Affectations de l'exercice	212	212
Solde à la fin de l'exercice	16 510	16 298
Autres affectations internes		
Solde au début de l'exercice	222 034	70 034
Affectations de l'exercice	152 000	152 000
Utilisations de l'exercice	(74 041)	-
Solde à la fin de l'exercice	299 993	222 034
	399 365 \$	311 125 \$

CENTRE AIDE ET PRÉVENTION JEUNESSE DE LÉVIS

Notes complémentaires

31 mars 2023

12. Opérations entre apparentés

L'organisme est apparenté à la Maison des jeunes Défi-Ados et à Espace jeunesse Espéranto; deux organismes sous contrôle commun. L'organisme a réalisé les opérations suivantes :

	2023	2022
Produits		
Loyer		
Maison des jeunes Défi-Ados	18 000 \$	18 000 \$
Ententes de services		
Maison des jeunes Défi-Ados	126 622 \$	99 785 \$
Espace jeunesse Espéranto	4 000 \$	8 000 \$
Charges		
Contributions		
Maison des jeunes Défi-Ados	- \$	20 000 \$
Papeterie et dépenses de bureau		
Espace jeunesse Espéranto	1 100 \$	980 \$

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

13. Engagements

L'organisme a signé un contrat de location pour un chauffe-eau ainsi qu'un contrat de service pour l'entretien de celui-ci échéant en mars 2031 dont l'engagement totalise 16 258 \$. Les versements pour les cinq prochains exercices sont : 2024 à 2028 - 2 032 \$ par année.

De plus, l'organisme a signé des contrats de location pour des appartements en vertu de baux venant à échéance du 30 septembre 2023 au 30 juin 2024. Les loyers minimaux futurs nets de l'aide financière de la Société d'habitation du Québec totalisent 29 498 \$ et comprennent les versements suivants pour les deux prochains exercices : 2024 - 26 695 \$ et 2025 - 2 803 \$.

CENTRE AIDE ET PRÉVENTION JEUNESSE DE LÉVIS

Notes complémentaires

31 mars 2023

14. Flux de trésorerie

Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement

	2023	2022
Débiteurs	(14 563) \$	(7 172) \$
Subventions à recevoir	(67 803)	29 852
Frais payés d'avance	(95)	(524)
Créditeurs	72 387	(11 001)
Produits reportés	111 928	(31 798)
Loyers perçus d'avance	7 559	-
	109 413 \$	(20 643) \$

Constitution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie

	2023	2022
Encaisse	982 011 \$	741 329 \$
Encaisse réservée	101 630	91 304
	1 083 641 \$	832 633 \$

15. Instruments financiers

Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 mars 2023 sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses créiteurs et de sa dette à long terme.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux comptes clients. L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités.

CENTRE AIDE ET PRÉVENTION JEUNESSE DE LÉVIS

Notes complémentaires

31 mars 2023

15. Instruments financiers (suite)

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt variable qui assujettissent l'organisme à un risque de flux de trésorerie et ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe qui assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur.

CENTRE AIDE ET PRÉVENTION JEUNESSE DE LÉVIS

Renseignements complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2023

	2023	2022
Annexe A - Subventions et contributions		
Ville de Lévis	203 444 \$	186 756 \$
Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches		
Programme de soutien aux organismes communautaires	229 552	184 094
Fonds d'aide d'urgence COVID-19	-	1 327
Entente Canada-Québec - Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches - Vers un chez-soi		
Tous pour Toit	354 532	249 452
Hébergement transitoire	110 139	42 703
Refuge d'urgence	107 047	-
Entente Canada Québec - Fonds d'aide d'urgence Itinérance		
Vers un chez-soi - Projet 12002-C	-	30 762
Vers un chez-soi - Projet 12002-D	-	1 073
Centraide	46 530	61 530
Gouvernement du Canada - EEC	8 868	8 661
Centre de transformation du logement communautaire (Visage du logement communautaire)	4 614	8 677
MRC des Appalaches - PAGIEPS	15 372	23 676
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation	12 000	-
	1 092 098 \$	798 711 \$
Annexe B - Ententes de services		
Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches	24 000 \$	30 000 \$
Alliance Jeunesse - Prévention dépendance	55 139	46 499
Au Bercaïl - Jasons vaccination - Sensibilisation à la vaccination	-	4 798
Organismes sous contrôle commun	130 622	107 785
	209 761 \$	189 082 \$

CENTRE AIDE ET PRÉVENTION JEUNESSE DE LÉVIS

Renseignements complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2023

	2023	2022
Annexe C - Triptyque		
Loyers	75 930 \$	60 960 \$
Salaires	3 640	3 500
Avantages sociaux	655	630
Déplacements	975	975
Sous-traitance	900	800
Entretien et réparations	8 341	4 450
Fournitures	-	74
Électricité	8 608	7 640
Télécommunications	1 225	750
Papeterie et dépenses de bureau	125	125
Créances douteuses	-	266
Amortissement du bâtiment	21 168	21 168
Amortissement du mobilier et équipement	1 932	2 062
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(20 188)	(18 671)
Honoraires	2 150	2 100
Frais bancaires	35	35
Intérêts de la dette à long terme (produit d'intérêts)	(274)	(7 795)
	29 292	18 109
Excédent des produits sur les charges	46 638 \$	42 851 \$

CENTRE AIDE ET PRÉVENTION JEUNESSE DE LÉVIS

Renseignements complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2023

	2023	2022
Annexe D - Refuge et action itinéraire		
Contributions des résidents	10 815 \$	15 054 \$
Subvention - Centraide	15 000	-
	25 815	15 054
Salaires	850	775
Avantages sociaux	153	140
Déplacements	975	975
Transport d'urgence	1 289	-
Entretien et réparations	667	2 470
Électricité	7 728	11 398
Fournitures	1 641	74
Télécommunications	2 275	1 890
Papeterie et fournitures de bureau	400	-
Créances douteuses	-	631
Amortissement du bâtiment	18 571	17 304
Amortissement du mobilier et équipement	1 622	1 204
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(16 838)	(16 524)
Honoraires	2 150	2 100
Frais bancaires	35	35
	21 518	22 472
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	4 297 \$	(7 418) \$

CENTRE AIDE ET PRÉVENTION JEUNESSE DE LÉVIS

Renseignements complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2023

	2023	2022
Annexe E - Rose des vents		
Subvention - Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches	56 604 \$	54 951 \$
Contributions des résidents	54 566	47 403
	111 170	102 354
Salaires	63 946	62 965
Avantages sociaux	10 231	10 074
Déplacements	680	680
Entretien et réparations	841	-
Fournitures	1 301	820
Loyer	30 924	30 204
Activités	2 938	2 240
Télécommunications	1 645	1 513
Papeterie et dépenses de bureau	475	460
Créances douteuses	-	758
Amortissement du mobilier et équipement	1 344	1 344
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(756)	(756)
	113 569	110 302
Insuffisance des produits sur les charges	(2 399) \$	(7 948) \$

CENTRE AIDE ET PRÉVENTION JEUNESSE DE LÉVIS

Renseignements complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2023

	2023	2022
Annexe F - Triptyque II		
Loyers	66 720 \$	65 705 \$
Salaires	2 235	2 150
Avantages sociaux	402	387
Déplacements	200	200
Sous-traitance	200	-
Entretien et réparations	2 232	2 187
Électricité	5 268	4 915
Télécommunications	375	375
Créances douteuses	27	-
Amortissement du bâtiment	35 712	35 712
Amortissement du mobilier et équipement	2 964	2 964
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(13 128)	(13 128)
Honoraires	2 150	2 100
Frais bancaires	35	35
Intérêts de la dette à long terme	20 039	21 578
	58 711	59 475
Excédent des produits sur les charges	8 009 \$	6 230 \$

CENTRE AIDE ET PRÉVENTION JEUNESSE DE LÉVIS

Renseignements complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2023

	2023	2022
Annexe G - Logement famille, Carpe Diem et 328 Marie-Rollet		
Loyers	25 330 \$	21 152 \$
Subvention - Ville de Lévis	24 000	24 000
Dons - Logement Famille	58	-
	49 388	45 152
Salaires	24 950	23 922
Avantages sociaux	4 990	3 827
Déplacements	500	500
Location Energir	2 336	2 336
Entretien et réparations	3 604	140
Électricité	5 437	5 276
Fournitures	562	55
Loyer	10 623	10 383
Télécommunications	3 180	3 100
Créances douteuses	101	-
Amortissement du bâtiment	4 811	4 357
Amortissement du mobilier et équipement	864	864
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(8 028)	(4 740)
Intérêts de la dette à long terme	-	1 773
	53 930	51 793
Insuffisance des produits sur les charges	(4 542) \$	(6 641) \$

CENTRE AIDE ET PRÉVENTION JEUNESSE DE LÉVIS

Renseignements complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2023

	2023	2022
Annexe H - Mesures PAII		
Subvention - Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches	169 630 \$	- \$
Salaires	121 850	-
Avantages sociaux	28 589	-
Déplacements	3 000	-
Entretien et réparations	1 182	-
Électricité	5 576	-
Fournitures	4 408	-
Fournitures alimentaires	1 547	-
Télécommunications	2 402	-
Papeterie et dépenses de bureau	590	-
Amortissement du bâtiment	1 003	-
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(1 003)	-
	169 144	-
Excédent des produits sur les charges	486 \$	- \$